

REPUBLIQUE FRANÇAISE



Nombre de délégués
en exercice : 55

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2025

A la suite d'une convocation du lundi 10 novembre 2025, les membres du Comité syndical du Sydeme se sont réunis au siège administratif sis 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 17 novembre 2025 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydeme.

✓ Etaient présents : **30**

Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Philippe SCHUTZ, Mireille CINQUALBRE, Germain DERUDDER, Jean-Claude HEHN, Jean-Paul HILPERT, Grégoire LEININGER, Pascal HELFENSTEIN, René STEINER, Jean MEKETYN, Bernard TREUVELOT, Bernard CLAVE, Jean-Luc JEHIN, Dominique LIMBACH, Freddy LITTY, Joël NIEDERLAENDER, Francis SCHORUNG, Jean-Jacques WURSTEISEN, Christian CLEMENT, Luc BALLASSE, Dominique SCHOULLER, André DUPPRE, Marc FRIEDRICH, Ginette MAGRAS, Salvatore FIORETTTO, Pierre THIL, Jean-Claude HUBERT, Joël ROMANG.

- Dont représentés par son suppléant :

Madame Sabrina HASSINGER est représentée par Gaetano CIGNA, Monsieur Gilbert SCHUH est représenté par Eliane JACQUES.

✓ Excusés ayant donné procuration : **6**

Madame, Messieurs Laurent MENIERE a donné procuration à Bernard TREUVELOT, Hubert BOURING a donné procuration à Joël NIEDERLAENDER, Cyrille FETIQUE a donné procuration à Roland ROTH, Bernard COLBUS a donné procuration à Ginette MAGRAS, Roselyne DA SOLLER a donné procuration à Philippe SCHUTZ, François GATTI a donné procuration à Salvatore FIORETTTO.

✓ Excusés : **13**

Madame, Messieurs, Alexandre CASSARO, Chantal PLATTE, Salvatore COSCARELLA, Antoine FRANKE, Gabriel WALKOWIAK, Can DURKUT, Gabriel GLATH, Marc SENE, Jean-Paul TINNES, Roland GLODEN, Etienne HOFFERT, Gérard THIEL, Serge STEBLER.

✓ Absents : **6**

Mesdames, Messieurs, Jean-Luc LUTZ, Emmanuel THIRY, Bernard PETRY, Simone RAMSAIER, Cathia HEIM, David SUCK.

02. FINANCES

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°2

VU la délibération n° 2025/14 du 31 mars 2025 portant adoption du budget primitif 2025 ;
 VU la délibération n° 2025/32 du 29 septembre 2025 portant adoption de la décision modificative budgétaire n°1 ;

CONSIDERANT la nécessité d'adapter les crédits ouverts aux besoins réels du Sydeme ;

Après avis favorable des membres du Bureau et de la Commission finances lors de leur réunion du 03 novembre 2025.

Les membres du Comité syndical sont appelés à :

ENTENDU le rapport du Président ROTH ;

Délibère par :

36 voix pour,
 0 voix contre,
 0 abstention.

Décide

➤ D'adopter la décision modificative budgétaire ci-dessous :

DEPENSES D'EXPLOITATION					
Chapitre	Article	Libellé	Montant	Antenne	Motif
65		Autres charges de gestion courante	550 000		
	6588	Autres charges diverses	550 000	Traitement	Ajustement crédits : soutiens matériaux solde 2024 +soutiens emballages solde 2025
		TOTAL	550 000		

RECETTES D'EXPLOITATION					
Chapitre	Article	Libellé	Montant	Antenne	Motif
013		Atténuations de charges	-60 000		
	64198	Autres remboursements	-20 000	Atelier	Budget surestimé
	64198	Autres remboursements	-20 000	Siège	
	64198	Autres remboursements	-20 000	Transports	
75		Autres produits de gestion courante	610 000		
	7588	Autres produits divers	610 000	Traitement	Ajustement crédits : soutiens emballages solde 2025
		TOTAL	550 000		

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 17 novembre 2025

Roland ROTH,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur général des services, Jean-Philippe SIEBERT :
Compte tenu de la publication de la délibération, **26 NOV. 2025**
Et de la transmission en Sous-Préfecture le

